

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2008
(convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean- Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30
M. BAUDRY Claude à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30
M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30
M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan
M. DAVID J-Louis à M. GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30
M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30
M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean- Paul
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30
M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier
M. SAINTE MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45
M. TRIJOULET Thierry à Mme DELTIPLE Laurence a partir de 11 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - FLOIRAC Zac des Quais - Marché négocié avec mise en concurrence après appel d'offres infructueux - Lot 1 (voirie, réseaux divers petit génie civil traitement des sols) - Autorisation à signer le marché

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de communauté par délibération n°2007/ 0247 du 27 avril 2007, a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des quais à Floirac en vue de l'attribution d'un marché de travaux décomposé en trois lots. Chaque lot comprend un tranche ferme et deux tranches conditionnelles, faisant l'objet de marchés séparés.

A l'issue de la procédure de consultation, la Commission d'appel d'offres réunie en séance du 10 octobre 2007, a attribué les différents lots de la manière suivante

- lot 2 (plantations et arrosage automatique) - entreprise A2S pour un montant de 983 483,62 € HT soit 1 176 246,41 € TTC, estimation des services 996 227,25 € HT soit 1 191 487,79 € TTC. Montant attribué inférieur de 1,28% par rapport à l'estimation des services.
- lot 3 (adduction eau potable et réseau d'arrosage primaire) - entreprise SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE pour un montant de 910 505,50 € HT soit 1 088 964,70 € TTC, estimation de services 1 044 998,30 € HT soit 1 249 817,97 € TTC. Montant attribué inférieur de 12.87 % par rapport à l'estimation des services.
- lot 1 (voirie, réseau divers petit génie civil traitement des sols) déclaré infructueux, estimation de services 1 173 200,00 € HT soit 1 403 147,00 € TTC.

La mise en œuvre d'une procédure négociée a été lancée avec les opérateurs économiques, FAYAT ENTREPRISE TP, PORTE TP , APPIA , EUROVIA GIRONDE, SOGEBA, ROLLIN, SOBEBO, DTP TERRASSEMENT, pour le lot 1 en application des dispositions de l'article 35-I.1^{er} alinéa du Code des marchés publics.

Après analyse des offres remises au terme de cette nouvelle procédure et des négociations menées avec les entreprises, la commission d'appel d'offres en sa réunion du 14 mai 2008, a décidé d'attribuer le marché considéré à l'opérateur économique FAYAT ENTREPRISE TP pour un montant global de 1 398 464,00 € HT soit 1 672 562, 94 € TTC. Montant attribué supérieur de 19,20 % par rapport à l'estimation des services.

Le montant total attribué pour les 3 lots s'élève donc à 3 937 774,05 € TTC, pour une estimation des services d'un montant total de 3 844 452,76 € TTC, soit un dépassement de 93 321,29 € TTC représentant environ 2.43 %.

Ainsi nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

à signer le marché à intervenir avec l'opérateur économique FAYAT ENTREPRISE TP pour un montant global de 1 398 464,00 € HT soit 1 672 562, 94 € TTC conformément à l'acte d'engagement.

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 JUILLET 2008**

PUBLIÉ LE : 11 JUILLET 2008

M. CHRISTINE BOST